



District de Maine et Loire de Football

Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

PROCES VERBAL N° 2 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	13/02/2024
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU (Visio), Alcides DA COSTA, Jack GASTINEAU
Excusé :	Albert COIFFARD

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départemental d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club GJ St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.

M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

M. DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

1. Règlements et amendes

ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1. *Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :*

Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.

2. Approbation du PV

Le PV n°1 du 06 février 2024 est approuvé.

3. Contrôle des feuilles de matchs

☛ Période du 5 au 11 février 2024

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 7, Jeunes à 11 G et, Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Feuilles de matchs non parvenues du 1 au 4 février.

☞ **Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations sont indiquées dans l'annexe en page 3.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

Catégories U13 G/F et U15F :

Le contrôle de la présence d'un Commissaire au terrain (responsable plateau) au titre de prévention sur les rencontres U13 G et F et U15 F du samedi 10/02/2024 se fera semaine 8, ainsi que l'obligation d'être majeur.

Cette vérification n'entraînera pas de sanction financière pour **cette saison 2023-2024**.

Le contrôle pour les catégories U13 G/F et U15F pour les rencontres du 03 février 2024 ont été effectuées le mardi 13 février.

Le tableau pour information récapitulant les clubs en infraction dans ces catégories est indiqué dans l'annexe en page 3.

Rappel : Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.

4. Divers

- La Commission après vérification sur le contrôle du 1^{er} au 4 février annule les sanctions financières concernant l'absence de Commissaire au terrain pour les équipes suivantes : Angers Intrépide Vétérans D1, Beaupréau Chapelle U15 G D1, Bouchemaine U17 G D2, U15 G Elite et U15 G D3, Gj Plessis – Pellouailles Corzé U15 G D3, Montilliers Seniors M Coupe Anjou, Saumur Bayard U15 G D3 et St Laurent Mesnil Vétérans D4.
- Mail de Montilliers : le Président répondra.
- Mail de Ste Gemmes sur Loire : le Président répondra.
- Mail de Somloiryzernay : le Président répondra.

Prochaine réunion :

Mardi 20 février à 10 h (présentiel)

Le Président	Le Secrétaire de séance
CHOUTEAU Jean-Jacques	GASTINEAU Jack

Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2023/2024

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
11-févr.-24	Ste Gemmes s/L 2	St Lézin AS Mauges	26215319	Seniors D4	E	Ste Gemmes s/L 2	50 €
11-févr.-24	Champtoceaux Castel	Andrezé Jub Jal 3	26215453	Seniors D4	F	Champtoceaux Castel	50 €
11-févr.-24	La Tessoualle EA 3	Coron OSTVC 2	26215586	Seniors D4	G	La Tessoualle EA 3	50 €
11-févr.-24	Villedieu Renaudière 3	Aubry Chaudron FC 4	27125211	Seniors D5	B	Villedieu Renaudière 3	50 €
11-févr.-24	Le Longeron Torfou 3	St Lézin AS Mauges 2	27125212	Seniors D5	B	Le Longeron Torfou 3	50 €
11-févr.-24	Fougeré Vaulandry SC 2	Ent Les Rairies Durtal 2	27125611	Seniors D5	E	Fougeré Vaulandry SC 2	50 €
11-févr.-24	Le Fuilet Chaussaire 4	La Possonnière saven3	27126135	Seniors D5	I	Le Fuilet Chaussaire 4	50 €
11-févr.-24	St Aubin JS Layon 2	Angers Lac de Maine AS 2	27126138	Seniors D5	I	St Aubin JS Layon 2	50 €
11-févr.-24	St Florent FC Blé 2	Murs Erigné ASI 4	27126269	Seniors D5	J	St Florent FC Blé 2	50 €
11-févr.-24	Angers ACBB 36	Bouchemaine ES 37	27648094	Vétérans D4	A	Angers ACBB 36	50 €
11-févr.-24	St Jean St Lambert 37	Andard Brain ES 37	27648187	Vétérans D4	B	St Jean St Lambert 37	50 €
11-févr.-24	Valanjou AS 1	Ent Andrezé Chemillé	27835368	Fém D3	A	Valanjou AS 1	50 €
11-févr.-24	St Sylvain d'Anj AS 2	Trélazé Foyer 1	27724018	U17 D1	E	St Sylvain d'Anj AS 2	50 €
11-févr.-24	Le Fief Gesté FC 1	Znt St Pierre Bourgneuf 1	27700621	U17 D2	C	Le Fief Gesté FC 1	50 €
11-févr.-24	GJ Maulézières 2	Christophe Séguinière 2	27700723	U17 D2	D	GJ Maulézières 2	50 €
11-févr.-24	May Be Leger FC 2	Landemont Laurentais 1	27701431	U17 D3	C	May Be Leger FC 2	50 €
11-févr.-24	GJ La Tessoualle Puy	Andrezé Jub Jal 1	27699500	U15 D1	B	GJ La Tessoualle Puy	50 €
11-févr.-24	Champtoceaux Castelv 1	GJ Val de Moine Villedieu 2	27699792	U15 D2	E	Champtoceaux Castelv 1	50 €
11-févr.-24	Chemillé Melay O 1	Montillier es 1	27699853	U15 D2	G	Chemillé Melay O 1	50 €
11-févr.-24	Angers Doure SC 1	St Sylvain d'ANJOU AS 1	27699914	U15 D2	I	Angers Doure SC 1	50 €
11-févr.-24	St Mathurin Ménitré 1	Ent UFAB Vivy 1	27700035	U15 D3	F	St Mathurin Ménitré 1	50 €
11-févr.-24	May Be Leger fc 1	Cholet JF 2	27719299	U15 D3	C	May Be Leger fc 1	50 €
11-févr.-24	Champtocé Ingrandes LAF 1	Chalonnnes Chaud 2	27700153	U15 D3	F	Champtocé Ingrandes LAF 1	50 €
11-févr.-24	Angers FC 1	Les Ponts de Cé as 4	27700303	U15 D3	K	Angers FC 1	50 €
11-févr.-24	St Sylvain d'Anj AS 1	Saumur OFC 1	27760416	Ch Anj U18 F		St Sylvain d'Anj AS 1	50 €

Commissaire au terrain mineur

SAISON 2023/2024

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende